

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du concours pour le réaménagement du site de la Brasserie Valaisanne

Ce concours s'adressait à des équipes composées d'investisseurs, d'architectes et d'architectes paysagistes, avec comme objectif de développer un projet constructif qui revalorise l'entrée nord de Sion. A l'unanimité, le jury a primé le projet Pôle Nord, développé par les bureaux d'architectes & associés SA, Atelier Grept Sarl et invista SA.

Suite au déménagement de la Brasserie Valaisanne à Vétroz, la Ville de Sion et Feldschlösschen, propriétaires des terrains, ont décidé de lancer une procédure de concours pour le développement et la valorisation du parcellaire. La Maison St-François, voisine des lieux, s'est associée à la démarche. L'enjeu était de créer un périmètre cohérent à l'entrée nord de la Ville, tout en répondant aux attentes des mandataires, à savoir la vente du terrain pour Feldschlösschen, la construction d'une crèche pour la Ville, et la réalisation d'appartements protégés pour la Maison St-François.

Un concours alliant architectes et investisseurs

Ce concours s'adressait à des équipes composées d'investisseurs, d'architectes et d'architectes-paysagistes. 3 objectifs précis leur étaient fixés : développer le meilleur projet constructif en lien avec le secteur, proposer un prix définitif pour l'achat des terrains et déposer une offre ferme pour la construction du bâtiment dévolu au programme de la Ville et de l'EMS. Les concurrents avaient la possibilité de conserver tout ou partie des bâtiments existants. Ils devaient prendre en compte les modifications urbaines du quartier avec la requalification à venir de la rue du Rawil, la réalisation du plan de quartier de Platta ouest et la présence du Pôle Musique. Une attention particulière devait être portée à la durabilité, la satisfaction des besoins des collectivités et la qualité des aménagements paysagers. « Le quartier est amené à se développer et il était important de soigner cette entrée de ville en développant un projet de qualité. Pour la Ville de Sion, cette démarche combinant un projet architectural et un appel à investisseurs est une première », souligne Philippe Varone, président de Sion.

Premier prix : le projet Pôle Nord

Cinq projets ont été présentés. Quatre d'entre eux ont été primés. Le choix du jury s'est porté à l'unanimité sur le projet Pôle Nord, développé par les bureaux d'architectes & associés SA, Atelier Grept Sarl et invista SA. Il prévoit le maintien du bâtiment historique le long de la Sionne, auquel s'ajoutent trois nouveaux bâtiments aux proportions oblongues. Leur disposition décalée compose un premier espace public qui devient le centre du nouveau quartier et se connecte au futur quartier de Platta d'en Haut à l'est et au Pôle Musique à l'ouest. Au nord, l'espace public se prolonge sur une cour menant à la promenade du bisse de Clavau. Enfin une placette de jeu définit la tête nord du quartier. « La force du projet réside dans sa capacité à transformer le site de l'ancienne Brasserie Valaisanne en un quartier de la Brasserie, vivant et dynamique. Il définit précisément les espaces publics, tout en conservant et réhabilitant les bâtiments de la Brasserie les plus emblématiques », relève Geneviève Bonnard, présidente du jury.

Les projets sont exposés du 18 au 27 septembre, en semaine de 17h00 à 19h00 et le week-end (samedi – dimanche) de 14h00 à 16h00 dans les locaux de l'ancienne Brasserie. L'accès se fait par le nord du site, en face du restaurant éponyme.

Sion, le 18 septembre 2026

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch
- Geneviève Bonnard, architecte, présidente du jury
024 472 29 70 ; bonnard@bwarch.ch